

# XYLOPHENE CE 2006 ESE

## TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF

Insecticide, fongicide et anti-termites

Bois de charpente, bois d'ossature et bois extérieurs



Certification CTB-P+ N° 08-3190-08.

### DEFINITION

XYLOPHENE CE 2006 ESE est un produit de traitement insecticide, fongicide et anti-termites, destiné au traitement préventif et curatif par aspersion ou badigeon et injection des bois de charpente, bois d'ossature et bois extérieurs. Ce produit est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

### DESTINATION

Tous bois de construction de type charpente (bois sous abri sans risque de réhumidification) ossatures bois ou bois extérieurs (hors lisses basses ou parties en contact avec le sol).

### PROPRIETES

Intérieur, extérieur.

Formule liquide.

Formule translucide.

La faible teneur en solvant organique confère au XYLOPHENE CE 2006 ESE divers avantages :

Pas de risque d'incendie.

Pas d'odeur après traitement.

Grâce à sa formule active qui agit après application, ce produit présente des qualités de pénétration équivalentes à celles des produits à base de solvant de type pétrole.

Compatible avec les produits d'impression et de finition, lasures HELIOTAN ou GORI, vernis ou peintures.

### EFFICACITE - SANTE - ENVIRONNEMENT

L'ESE vous assure efficacité, tenue dans le temps et respect des normes les plus strictes en matière de santé et d'environnement.

#### **EFFICACITE**

Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricornes, Lyctus, Vrillettes) ainsi que contre les Termites et les champignons de pourriture.

XYLOPHENE CE 2006 ESE a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes suivantes :

#### **Insecticide préventif** :

EN 46 : efficacité préventive contre les Capricornes des maisons et autres insectes à larves xylophages.

#### **Insecticide curatif** :

EN 22 : efficacité curative contre les Capricornes des maisons.

EN 370 : efficacité curative contre les Vrillettes.

#### **Anti-termites** :

EN 118 : efficacité contre les Termites.

#### **Fongicide** :

Le seuil d'efficacité a été déterminé suivant la norme :

EN 113 : efficacité contre tous les champignons de pourriture cubique et fibreuse.

#### **Durabilité du produit appliqué** :

Les contrôles d'efficacité insecticide et fongicide préventive ont été effectués après les épreuves de vieillissement accéléré :

EN 73 : épreuve d'évaporation.

EN 84 : épreuve de délavage.

**Classe d'utilisation : 1-2-3a (pour les résineux de faible section ≤ à 27 mm).**

#### **SANTE / ENVIRONNEMENT**

XYLOPHENE CE 2006 ESE est conforme aux exigences en matière de santé et d'environnement.

**Traitement termites** : Il est conseillé dans ce cas de faire appel à un professionnel (consulter DYRUP qui vous donnera les coordonnées d'un APPLICATEUR SPECIALISE XYLOPHENE).

# XYLOPHENE CE 2006 ESE

## CARACTERISTIQUES

XYLOPHENE CE 2006 ESE est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

**Aspect** : Liquide, non gras.

**Teinte** : Incolore.

**Densité à 20°C** : 1.000 ± 0,02.

**Viscosité** : -

**Point d'éclair** : > 100°C.

**Fongicides** : Propiconazole - IPBC - Tébuconazole.

**Insecticide** : Cyperméthrine.

**Solvant** : Eau.

**Valeur COV** : Non concerné.

**pH** : 6.5 à 7.5.

**Stockage** : A l'abri des fortes chaleurs et du gel.

L'émulsion gèle à partir de 0°C.

L'émulsion revient à son état initial après dégel sans aucune altération de ses qualités.

Si l'émulsion a été stockée un certain temps, il est fortement recommandé d'agiter avant emploi.

**Conservation** : 2 à 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

**Conditionnement** : 30L - 200L - 1000Litres - Vrac.

## MISE EN OEUVRE

Les fonds doivent être sains, secs, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les règles de l'art et normes en vigueur, exempts de toutes particules non adhérentes et/ou peintures écaillées.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

Pour réaliser un traitement efficace, XYLOPHENE CE 2006 ESE doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités. En conséquence, il est indispensable de procéder à toutes les déposes permettant d'atteindre les parties cachées contaminées.

### **Conditions d'application** :

Humidités des bois : entre 8 et 18%.

Température : supérieure à 5°C.

Eviter toute application sur bois gelé ou givré.

## PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau, pompe Airless ou Airmix à membrane, matériel d'injection.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Pulvérisation : Sans dilution.

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

### **1. Traitement préventif** :

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

2 à 3 couches par badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les surfaces en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

### **2. Traitement curatif** :

Sondage et bûchage des parties attaquées.

- Remplacement des pièces n'offrant plus de résistance.

- L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

1)°Injection en profondeur des chevrons et des éléments de forte section (poutres maîtresses, etc...).

2)°Badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les surfaces en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

(Aspersion basse pression : 3 couches ou 3 m<sup>2</sup>/Litre).

Travailler selon les normes et DTU en vigueur.

Se conformer aux prescriptions des fiches méthodes.

- Traitement curatif des charpentes vermoulues.

- Traitement curatif contre les champignons dans les constructions.

- Lutte contre les termites.

## RENDEMENT

Variable selon l'imprégnabilité du bois, l'état de surface, les sections et le procédé d'application.

Minimum recommandé : 300 cc/m<sup>2</sup> soit 3 m<sup>2</sup>/litre environ.

# XYLOPHENE CE 2006 ESE

## SECHAGE

Variable selon :

- Les conditions de température.
- L'essence des bois.
- L'hygrométrie ambiante.
- La quantité de produit appliqué.

48 à 72 heures environ en atmosphère ventilée.

Séchage à cœur, en cas d'injection : 3 semaines environ.

## INCIDENCE DU TRAITEMENT SUR LES BOIS

### Coloration et odeur :

XYLOPHENE CE 2006 ESE ne confère au bois aucune coloration particulière. Il ne laisse pas d'odeur.

Délai minimum : 3 jours.

### Matériaux au contact du bois :

Lorsqu'il est appliqué dans des conditions normales, le XYLOPHENE CE 2006 ESE ne risque pas de migrer en profondeur dans des matériaux poreux au contact des bois traités.

### Finition :

Après le temps nécessaire au séchage, les bois traités peuvent être peints ou vernis avec les produits de finitions usuels.

Ne pas appliquer une finition filmogène, de type vernis, avant 1 semaine.

Ce délai peut varier suivant les conditions d'ambiance (température et hygrométrie) ou la nature des finitions. Il est donné à titre d'indication.

## CONSEILS DYRUP

Aucun traitement insecticide n'est efficace sur un bois déjà contaminé par des insectes de bois frais.

Tout revêtement présent à la surface des bois doit être éliminé avant application du XYLOPHENE CE 2006 ESE.

Humidité des bois : inférieure à 20%. Ne pas traiter des bois gelés, givrés ou mouillés.

Température d'application : supérieure à 5°C.

Traiter tous les bois en contact avec d'autres bois, assemblages, et parties encastrées dans les maçonneries.

Essuyer les coulures et flaques après application du produit.

Retraiter les bois en cas de coupe, recoupe, ponçage, humidité (traiter la source).

### Mélange :

Ne pas réaliser de mélange sans notre assistance technique : consultez-nous au préalable.

### Bois rabotés :

Tout rabotage ultérieur au traitement nécessite un nouveau traitement, car il élimine le traitement antérieur.

En cas de démiction du produit, brasser le produit.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Ininflammable.

Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (I.N.R.S. : 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation.

En cas de pulvérisation ou aspersion se protéger les voies respiratoires à l'aide d'un masque à cartouche filtrante contre les vapeurs de solvants organiques de type A1 ou A2.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Éliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

# **XYLOPHENE CE 2006 ESE**

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Edition JANVIER 2009** : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

**DYRUP**

---

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France  
Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - [www.dyrup.fr](http://www.dyrup.fr)